

4. a) Quel est, pour la première année, le montant total des coupons d'intérêt de l'émission de 1969 d'obligations d'épargne du Canada que le public détient, b) quel est le montant prévu dans le budget de 1970-1971 pour le versement des intérêts sur l'émission de 1969 d'obligations d'épargne du Canada, c) que fera-t-on de tout reste de ce montant dont il est question dans la partie b) et qui ne sera peut-être pas versée au cours de l'année financière 1970-1971?

5. Quel est le montant total estimatif des intérêts qu'il faudra verser sur l'émission de 1969 d'obligations d'épargne du Canada pour chacune des années financières qui s'écoulera jusqu'à leur échéance, cette année-là y compris?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):

1. Le montant total des obligations d'épargne du Canada détenues par le public au 1^{er} avril 1970 était de 6,593 millions de dollars.

2. Au 28 février 1970, qui est la date la plus rapprochée pour laquelle nous disposions de renseignements précis, le montant total des obligations d'épargne du Canada en circulation s'élevait à 6,626 millions de dollars dont 6,145 millions étaient des obligations provenant des émissions pour lesquelles une option d'intérêt composé était prévue.

3. L'intérêt sur la dette publique est imputé aux dépenses budgétaires au montant couru. En conséquence, tout coupon non encaissé ainsi que les autres frais d'intérêt sont consignés aux Comptes publics du Canada comme passif exigible. De plus, il a été établi, dans les Comptes publics, une réserve pour le montant estimatif du passif qui s'accumule en raison des intérêts composés des obligations d'épargne du Canada.

4. a) Le montant total des coupons d'intérêt de la première année dans le cas de l'émission d'obligations d'épargne du Canada de 1969-1970, détenus par le public au 28 février 1970, était de 331.6 millions de dollars. (Dans la mesure où surviennent après cette date des ventes nettes ou des remboursements d'obligations de l'émission de 1969-1970, la valeur des coupons de la première année, à la date de leur échéance, différera de ce montant.) b) Le montant prévu dans le budget de 1970-1971 en ce qui concerne les intérêts sur la dette publique s'élève à 1,799.7 millions de dollars, y compris un montant estimatif des intérêts sur l'émission de 1969-1970 sensiblement égal à celui mentionné au paragraphe a) ci-dessus. c) Voir réponse au n° 3.

5. Étant donné le fait que les obligations d'épargne du Canada de l'émission de 1969-1970 sont remboursables à n'importe quel moment à la demande du détenteur et que le taux de remboursement et l'utilisation qui sera faite de l'option d'intérêt composé ne peuvent pas être déterminés à l'avance pour la durée de l'émission, il est impossible de prévoir le montant total des intérêts qui devront être payés sur l'émission d'obligations d'épargne du Canada 1969-1970 pour chacune

des prochaines années financières, y compris l'année de l'échéance.

TRAVAUX DE RECHERCHE—AFFAIRES EXTÉRIEURES

Question n° 1278—**M. Robinson:**

1. Quels travaux de recherche ont été entrepris par le ministère des Affaires extérieures ou pour son compte au cours de chacune des années comprises entre 1960 et 1969 inclusivement?

2. Quels travaux de recherche sont actuellement menés ou doivent être entrepris au cours des cinq prochaines années?

3. Combien ont coûté les travaux de recherche achevés au cours de chacune des années comprises entre 1960 et 1969 inclusivement?

4. A combien estime-t-on le coût de chacune des études actuellement en cours ou susceptibles d'être amorcées au cours des cinq prochaines années?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): 1. Les recherches sur les problèmes économiques et politiques qui exercent une influence sur les relations extérieures du Canada, constituant un élément majeur du travail normal du ministère des Affaires extérieures, il n'est pas possible de fournir une ventilation des activités internes de recherche qu'exerce le personnel du Ministère. Les travaux de recherche qui suivent ont été exécutés sur contrat par des experts-conseils de l'extérieur.

Les dossiers financiers des années antérieures à 1964-1965 n'existent plus. 1964-1965—*a*) Règles régissant la responsabilité de l'État en matière de droit international, \$2,800; *b*) Histoire des débuts de la participation aux Commissions internationales pour la surveillance et le contrôle en Indochine, \$2,143. 1965-1966—*c*) ... Surveillance et contrôle en Indochine (suite), \$545; *d*) Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, \$3,275. 1966-1967—*e*) Propriété des droits miniers au large des côtes, \$1,659; *f*) Plate-forme continentale, \$1,593. 1967-1968—*g*) Matière canadienne dans les programmes d'éducation des États-Unis, \$3,742; *h*) Sources d'information concernant les affaires étrangères dans la presse canadienne, \$5,000; *i*) Intérêt public du Canada en Amérique latine, \$3,122; *j*) Attitudes du public canadien à l'égard de l'OTAN, NORAD et du maintien de la paix, \$1,875. 1968-1969—*k*) Rapports socio-économiques et politiques—Postes d'Amérique latine, \$2,800; *l*) Règlement pacifique des différends internationaux, \$3,600; *m*) Commerce entre le Canada et les pays antillais du Commonwealth, \$30,802; *n*) Documents d'État sur les relations extérieures du Canada, \$9,460. 1969-1970—*o*) Documents d'État sur les relations extérieures du Canada (suite), \$20,045; *p*) Bibliographie sur les relations extérieures du Canada 1600-1969, \$3,000; *q*) Souveraineté dans l'Arctique, \$1,850.